

PERSPECTIVES

Il apparaît finalement assez difficile d'enfermer les sites d'études dans des types de situations spatiales plus ou moins favorables à la densification. C'est l'analyse fine, de terrain et multiscalaire, de chaque contexte spatial au regard des volontés politiques, qui reste indispensable pour définir les opportunités d'une densification adaptée en fonction de l'attractivité du lieu mais aussi de son potentiel naturel et agricole.

L'enquête montre que s'il existe bien une ingénierie de la densité en Bourgogne, ses acteurs demeurent isolés. Leurs interactions semblent limitées. Pour infléchir cette situation, les préconisations faites par les chercheurs sont :

- > imaginer de nouveaux modes d'action publique qui iraient plus vers **un urbanisme réflexif** qui favoriserait les échanges avec tous les acteurs concernés afin de **redonner toute leur place aux habitants**. Ces derniers sont alors considérés comme les usagers des territoires mais aussi en tant qu'usagers des dispositifs de participation et des aménagements. La **participation citoyenne** prendra en compte la diversité des attentes, des représentations et des besoins des usagers afin que l'intérêt général soit recherché et construit.
- > privilégier un **densification douce** qui s'adapterait aux problématiques du territoire bourguignon par l'introduction de nouvelles formes urbaines telles que **l'habitat intermédiaire à division parcellaire** ou la conception de **logements** pouvant être **modulés** en fonctions des attentes et besoins des habitants.

LES PARTENAIRES

DREAL BOURGOGNE | La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement est un service déconcentré du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère du Logement et de l'Habitat durable dont le but est de faire du développement durable une réalité quotidienne.

ADEME Bourgogne | L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.

Conseil Régional de Bourgogne | Direction de l'Aménagement du Territoire et du Numérique - Service Habitat, Cohésion sociale et Aménagement.



FORMES ET ENJEUX DE LA DENSIFICATION

La **densification** désigne un concept consistant à faire vivre davantage de personnes sur un même espace urbain. Depuis la fin des années 1990 des instruments destinés à lutter contre l'étalement urbain sont mis en oeuvre afin de limiter l'ouverture de nouveaux espaces à l'urbanisation et de promouvoir une reconstruction de la ville sur elle-même, notamment pour rationaliser les déplacements et les dépenses énergétiques.

Ces préconisations nationales ont contribué à diffuser un modèle de ville compacte. Or, en Bourgogne, région principalement rurale et faiblement peuplée, la densification urbaine ne remporte pas l'adhésion immédiate de tous les acteurs.

L'attachement des habitants au modèle dominant de la maison individuelle en milieu de parcelle, dans un territoire où le marché de l'habitat demeure globalement détendu, figure parmi ces difficultés. Se pose dès lors la question de la pertinence de ces politiques de densification et de leur mise en place en Bourgogne.

C'est donc avec un questionnement sur **les freins à la densification** que la DREAL a sollicité en 2012 la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon pour une étude sociologique, permettant de mieux comprendre les représentations des Bourguignons à propos de l'habitat.

Le Conseil Régional de Bourgogne et l'ADEME Bourgogne se sont associés à la DREAL dans un nouveau contrat de recherche avec la MSH de Dijon et la SATT Grand Est.

LES LABORATOIRES IMPLIQUÉS



CESAER | Centre d'Économie et de Sociologie appliquées à l'Agriculture et aux Espaces Ruraux
Le CESAER est une unité mixte de recherche pluridisciplinaire associant une quarantaine d'enseignants-chercheurs d'Agrosup Dijon et de chercheurs de l'INRA. Ses activités de recherche et d'expertise à destination des acteurs des politiques publiques et du monde rural sont centrées sur les espaces ruraux et périurbains et sur les transformations de l'agriculture.



ThéMA | Théoriser et modéliser pour aménager
Le laboratoire de recherche en géographie ThéMA est une unité mixte de recherche associant le CNRS et les universités de Franche-Comté et de Bourgogne ; elle s'intègre aux Maisons des Sciences de l'Homme de ces deux universités. Elle fonctionne donc sur deux sites, à Dijon et à Besançon, siège de l'UMR.



LEDi | Laboratoire d'Économie de Dijon.
Le LEDi est une unité mixte de recherche sous la triple tutelle de l'Université de Bourgogne, du CNRS et de l'INSERME. Il regroupe l'ensemble des économistes de Dijon au sein de trois équipes: Économie de la Santé, Économie des Territoires et de l'Environnement et Économie Monétaire et Financière. Il associe recherches théoriques et travaux empiriques, en répondant aux questions scientifiques et aux enjeux sociétaux contemporains.



CGC | Centre Georges Chevrier
Le Centre Georges Chevrier associe des historiens issus de diverses origines scientifiques et des sociologues, musicologues et historiens de l'art aux compétences et spécialités diversifiées et favorise ainsi une approche pluridisciplinaire des phénomènes juridiques, sociaux. L'arrivée de nouveaux chercheurs a conduit à l'élargissement du champ des recherches et à l'adoption d'un nouveau thème fédérateur : « Savoirs : normes et sensibilités ».

Responsables scientifiques:

- Justine PRIBETICH, maître de conférences en sociologie - Laboratoire CESAER (Université de Bourgogne - Franche-Comté)
- Matthieu GATEAU, maître de conférence en sociologie - Laboratoire Centre Georges Chevrier (Université de Bourgogne - Franche-Comté)
- Anne JÉGOU, Maître de conférences en Géographie - Laboratoire ThéMA (Université de Bourgogne - Franche-Comté)

L'ANALYSE

Une **enquête de terrain** consacrée aux habitants bourguignons a été conduite durant l'été 2014 autour de *Représentations et discours autour de la densification*.

COMPACTITÉ

En architecture, la notion de compactité représente le rapport entre l'aire de l'enveloppe d'un bâtiment et son volume. La compactité d'un bâtiment est également un facteur d'économie d'énergie. Plus un bâtiment est compact, plus il est facile d'atteindre des performances énergétiques élevées.

INTENSITÉ

Le terme d'intensité est utilisé pour caractériser une densité aussi bien de population que d'animation, économique, culturelle ou sociale. La densité bâtie ne se doit pas d'être uniquement résidentielle mais également d'une mixité fonctionnelle proposant également des emplois, des services ou des équipements.

Il est ressorti de ces entretiens que, selon les perceptions des habitants et les contextes spatiaux, la densité ne revêt pas les mêmes significations et n'est pas perçue de la même manière.

Le même constat a été fait du côté des professionnels de l'urbanisme qui ajoutent à la notion de densification d'autres termes comme ceux de **compacité** et **intensité**.

Le terme de densité est donc trop polysémique pour être parfaitement bien compris et accepté par tous. Parler de compacité et d'intensité fonctionnelle plutôt que de densification permettrait aux politiques urbanistiques d'être plus explicites et mieux comprises.

Le deuxième point soulevé par cette enquête est **le paradoxe de la densification en Bourgogne** au vu des spécificités de ce territoire marqué par la ruralité. En effet, la Bourgogne est une région **faiblement peuplée** (52 habitants au km², à savoir deux fois moins que la moyenne nationale) et **peu urbanisée** (seulement 56% de sa population vivant en ville). La densification ne semble pas véritablement intégrée dans les projets d'aménagement durable. La Bourgogne est une région aux territoires contrastés, dont les dynamiques de développement répondent à des enjeux différenciés, auxquels doivent faire face les politiques d'aménagement durable.

D'après les entretiens menés dans le cadre de ces recherches, il apparaît que **le choix de localisation des résidences** se fait selon **six critères principaux** : la présence de zones végétales naturelles, l'accès aux transports en commun, la facilitation de l'accès aux interactions sociales, l'accès aux services et emplois, la qualité du cadre de vie et celle du logement.

Cette pyramide illustre les préférences des habitants rencontrés et permet de remarquer que **la demande de nature n'est pas prioritaire dans ce choix**.

Ces critères varient en fonction de la **trajectoire résidentielle** des habitants, mais aussi selon leur **catégorie sociale** d'appartenance.

Ce constat met en lumière le fait qu'il est important de ne pas considérer les habitants ou les usagers comme des figures abstraites, hors de leur appartenance sociale ou territoriale mais bien de tenir compte de l'individualité et des parcours différents.

